FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITÉS DE SÉLECTION 2026 EN ÉQUIPE DE FRANCE

VTT - XCE

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition d'une Commission technique de sélection, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles mondiales et olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach ou l'Entraîneur National en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat de contre-indication médicale doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant de la Direction Technique Nationale sera valide.

CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	**CHAMPIONNAT DU MONDE VTT XCE BARCELONE**	18/04/2025	18/04/2025	1	ESPAGNE
2	**CHAMPIONNAT D'EUROPE VTT XCE SAKARYA**	07/06/2026	07/06/2026	1	TURQUIE

Championnats du Monde XCE

18 avril 2026 Barcelone - Espagne

➲ EQUIPE DE FRANCE (Prise en charge paquetage FRANCE + inscriptions)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé en finale du championnat du Monde 2025 VTT XCE
- Avoir terminé sur le podium du championnat d'Europe 2025 VTT XCE
- Avoir remporté une manche de coupe du monde 2025 VTT XCE
- Avoir remporté le championnat de France 2025 VTT XCE
- Avoir terminé sur le podium de la coupe de France VTT XCE 2026 de Pernes les Fontaines

Sont sélectionnés :

Les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'équipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors du championnat du Monde.

Dates d'annonce de la sélection : Mardi 30 mars

Important : Pas de prise en charge du déplacement. Un staff FFC sera présent pour coordonner l'activité de l'équipe de France

➲ SELECTION NATIONALE (Prise en charge maillot et cuissard uniquement)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 8 premiers des championnats du monde Elites 2025 VTT XCE
- Avoir terminé dans les 8 premiers du championnat d'Europe 2025 VTT XCE
- Avoir terminé dans les 8 premiers d'une des manches de coupe du monde 2025 VTT XCE
- Avoir terminé dans le top 8 de la coupe de France VTT XCE 2026 de Pernes les Fontaines

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves de coupe de France.

Dates d'annonce de la sélection : Mardi 30 mars

Important : Pas de prise en charge du déplacement. Un staff FFC sera présent pour coordonner l'activité de l'équipe de France

Championnats d'Europe XCE

07 JUIN 2026 SAKARYA TURQUIE

➲ EQUIPE DE FRANCE (Prise en charge paquetage France+ inscriptions)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé en finale du championnat du Monde 2026 VTT XCE
- Avoir terminé en finale du championnat du Monde 2025 VTT XCE
- Avoir terminé sur le podium du championnat d'Europe 2025 VTT XCE
- Avoir remporté une manche de coupe du monde 2025 ou 2026 VTT XCE
- Avoir remporté le championnat de France 2025 VTT XCE
- Avoir remporté sur le podium coupe de France VTT XCE 2026 de Pernes les Fontaines

➲ SELECTION NATIONALE (Prise en charge maillot et cuissard)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 8 premiers des championnats du monde Elites 2025 VTT XCE
- Avoir terminé dans les 8 premiers du championnat d'Europe 2025 VTT XCE
- Avoir terminé dans les 8 premiers d'une des manches de coupe du monde 2025 VTT XCE
- Avoir terminé dans le top 8 de la coupe de France VTT XCE 2026 de Pernes les Fontaines VTT XCE

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves de coupe de France.

Sont sélectionnés :

Les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'équipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection : Lundi 04 mai

Important : Pas de prise en charge du déplacement et pas de présence FFC sur la compétition.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE
E-mail : e.lapierre@ffc.fr – Tél : +33 (0)1 81 88 09 52

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Matthieu NADAL – Entraîneur National Juniors/Espoirs : m.nadal@ffc.fr
- Joaquim LOMBARD – Manager OFF-ROAD j.lombard@ffc.fr

Diffusion des Sélections en Équipe de France
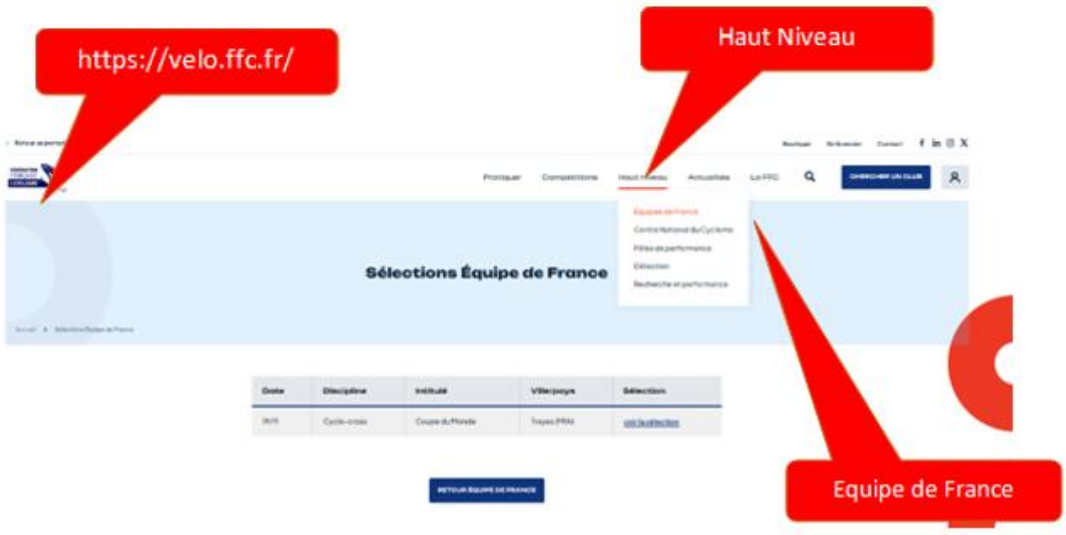
https://velo.ffc.fr/selections-equipe-france/